

CATALOGUE 2016

DE FORMATIONS

des élu-es



OXALIS
FORMATION ÉLU-ES



Qui sommes-nous ?

Oxalis Formation Élu-es est un organisme de formation pour les élu-es des collectivités territoriales, agréé par le Ministère de l'Intérieur. Il réunit une quinzaine de formateurs-trices de la SCOP Oxalis aux compétences complémentaires et implantés dans de nombreuses Régions.

À qui nos formations sont-elles destinées ?

Ces formations s'adressent à tous les élu-es, notamment les personnes qui exercent un premier mandat dans leur responsabilité. Les élu-es des territoires ruraux, communes et communautés de communes trouveront dans notre offre des pistes pour revoir leur projet à l'échelle des communes nouvelles ou d'intercommunalités élargies, pour inventer de nouvelles manières de faire équipe élargie, tout en développant la proximité avec les habitant-es et acteurs locaux, dans une approche de développement durable.

Une offre de formation centrée sur 3 axes thématiques

Notre offre de formation se déploie autour de 3 axes thématiques :

Axe 1

Renforcer l'intelligence relationnelle dans l'équipe municipale et avec les acteurs et habitant-es.

Formateur référent: **Jean-Yves Le Turdu**

Axe 2

S'engager pour l'égalité.

Formatrice référente: **Isabelle Eon**

Axe 3

Faire de la citoyenneté un levier de développement

Formatrice référente: **Céline Poret**

Un large éventail de formations vous est proposé axe par axe dans les pages suivantes de ce catalogue, mais il n'est pas exhaustif. Nous pouvons développer à votre demande un module spécifique en lien avec l'un des 3 axes thématiques.

Approche pédagogique

Innover dans une période de transition sociale, économique et écologique.

Confronté-es aux mutations de la société, aux peurs du changements, voire à la défiance d'une partie de la population, les élu-es locaux doivent faire mieux avec des moyens de plus en plus contraints.

Chaque élu-e porte des potentiels de cet indispensable « *faire autrement* », qui passe avant tout par le « *faire ensemble* ».

L'une de nos missions est de permettre **l'expression partagée des doutes**, des questions, et des perspectives dont les élu-es sont porteurs, dans le contexte décentré et distancié de la formation.

Des formations interactives basées sur l'expérience et les questionnements des élu-es

Nous proposons pendant les formations de co-construire avec les élu-es **un regard prospectif**, à partir du partage des expériences professionnelles de chacun-e, pour anticiper des réponses nouvelles et adaptées. Nos formations d'élu-es s'appuient sur une démarche d'éducation populaire, qui propose une **prise de recul** personnel et collectif, croisée d'**apports réglementaires et théoriques** simples, **expérimentés et appropriés à travers des ateliers pratiques et exercices de mise en situation**, dans un cadre sécurisé.

Il s'agit pour nous d'accompagner chaque élu-e à **progresser dans son mandat**, à savoir mieux s'affirmer, y compris avec ses questionnements, et à mieux agir en intelligence relationnelle avec les autres, dans le respect de la loi et en explorant de nouveaux champs des possibles.

En pratique

📍 Où ?

Nous organisons nos sessions de formation au plus près de votre territoire, dans les régions où Oxalis est implantée : Auvergne-Rhône-Alpes, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Bretagne, Nord-Pas de Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

🕒 Quand ?

Nous privilégions la programmation « à la demande », en fonction de vos besoins. Une formation vous intéresse ? Contactez-nous et nous pourrons la programmer ensemble.

📄 Comment ?

Nous construisons pour vous des formations (en inter comme en intra) dont le contenu et l'animation répondent au plus près de vos besoins.

- Vous avez trouvé dans le catalogue la formation qui vous correspond ?

Contactez-nous et nous chercherons ensemble à organiser prochainement une session.

- Vous avez repéré une formation qui vous intéresse mais que vous souhaitez aménager ?

Sur la base de cette formation repérée nous pourrons vous proposer une session adaptée spécifiquement à votre attente.

- L'un de nos 3 axes thématiques vous inspire mais vous ne trouvez pas la formation dont vous avez besoin ?

Un-e formateur-e va étudier avec vous la possibilité de créer une offre de formation sur mesure.

€ Quels tarifs ?

Le tarif des formations catalogue est indiqué de manière détaillée pour chacune d'entre elles. Pour des formations adaptées ou sur mesure, un devis spécifique vous sera proposé.



Des questions sur vos droits à la formation en tant qu'élu-e ?

Vous allez trouver en page 36 la plupart des réponses, et le cas échéant contactez-nous pour en savoir plus.



Pour nous contacter

Appelez-nous au **04 50 24 44 55** ou envoyez-nous un message à formation.elus@oxalis-scop.org

Mode d'emploi résumé en 5 étapes

1

Je recherche dans le catalogue la formation qui répond (tout ou partie) à mes attentes

2

Je contacte Oxalis Formation élu-es pour construire l'offre de formation qui me convient, et m'informer des modalités administratives

3

Je valide avec ma collectivité la prise en charge administrative et budgétaire de ma formation, en renvoyant la convention signée

4

Je participe le jour J à la formation animée par Oxalis Formation élu-es

5

Oxalis Formation élu-es facture la formation à ma collectivité

Les formations

AXE 1 :

Renforcer l'intelligence relationnelle dans l'équipe municipale et avec les acteurs et habitant-es

	4
Renforcer une culture commune dans l'équipe d'élu-es	5
Faciliter l'appropriation collective du projet	6
Communiquer efficacement au sein de l'équipe d'élu-es	7
Renforcer la démocratie et la transparence dans l'équipe	8
Trouver sa place au sein de l'EPCI	9
Bien vivre (dans ou avec) l'opposition	10
Organiser la mise en œuvre du programme	11
Des réunions efficaces	12
Animer différentes réunions	13
Déléguer	14
Travailler à plusieurs	15
Maîtriser son temps pour un mandat efficace	16
Que faire de mon pouvoir d'élu-e local-e ?	17
Motiver les agents, dépasser les résistances au changement	18
Faciliter la participation des habitant-es	19
Construire une politique de la vie associative	20
Penser l'emploi par la coopération sur le territoire	21
Des expériences aux compétences : valoriser son parcours pour mieux réussir son mandat	22

AXE 2 :

S'engager pour l'égalité

	24
Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans sa collectivité	25
Prévenir et lutter contre les discriminations dans sa collectivité	26
Diagnostic et plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans un territoire : pourquoi, comment ?	27
Recruter sans discriminer	28

AXE 3 :

Faire de la citoyenneté un levier de développement

	30
Initiation à l'intelligence collective	31
Préparer une rencontre avec des citoyens	32
Préparer et animer une rencontre participative sous la forme d'un world café (forme participative)	33
Atelier de construction de désaccord	34
Intégrer la dimension habitante dans un projet d'habitat	35

Axe 1 *Renforcer*

l'intelligence relationnelle dans l'équipe municipale et avec les acteurs et habitant-es

Pour ce 1^{er} axe, notre offre se décompose en cinq formations thématiques de manière modulaire permettant d'aborder l'ensemble des aspects tout en s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque élu-e, avec un accompagnement à la fois collectif et personnalisé :

Renforcer l'équipe d'élu-es :

- Renforcer une culture commune dans l'équipe d'élu-es
- Faciliter l'appropriation collective du projet
- Communiquer efficacement au sein de l'équipe d'élu-es
- Renforcer la démocratie et la transparence dans l'équipe
- Trouver sa place au sein de l'EPCI
- Bien vivre (dans ou avec) l'opposition
- Organiser la vie de l'équipe : mise en œuvre du programme, animer différentes réunions, déléguer, travailler à plusieurs, ...

Vie de l'équipe :

- Organiser la mise en œuvre du programme
- Des réunions efficaces
- Animer différentes réunions
- Déléguer
- Travailler à plusieurs

Faciliter l'engagement :

- Maîtriser son temps pour un mandat efficace
- Que faire de mon pouvoir d'élu-e local-e ?

Structurer les relations entre l'élu-e et les tiers :

- Motiver les agents, dépasser les résistances au changement
- Faciliter la participation des habitant-es
- Construire une politique de la vie associative
- Penser l'emploi par la coopération sur le territoire

Transposer ses compétences : valoriser son parcours pour mieux réussir son mandat

RENFORCER UNE CULTURE COMMUNE DANS L'ÉQUIPE D'ÉLU-ES

L'arrivée de nouvelles et nouveaux élu-es dans l'équipe est une chance, en même temps qu'elle nécessite de les inclure. Les intercommunalités voient leurs compétences, et parfois leur périmètre, évoluer. Cela nécessite d'apprendre à se connaître pour coopérer.

Les rapports entre « ville centre » et « communes périphériques » sont parfois sous-tendus par des représentations, qui génèrent de la méfiance.

Renforcer une culture commune au sein de l'équipe est nécessaire pour agir efficacement.

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Repérer ce qui génère des incompréhensions entre membres de l'équipe
- Proposer des actions concrètes pour apprendre à vous connaître, à exprimer vos représentations différentes, à la fois pour les reconnaître et pour les dépasser

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes simples.

Programme détaillé

- ▶ Repérer les questions des participant-es
- ▶ Préciser les notions de représentations, d'interculturel et de confiance
- ▶ Expérimenter des outils d'analyse et de renforcement d'un sentiment de culture partagée / de dynamique de groupe.

Méthode d'évaluation

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes simples

Documents remis

- ▶ Fiches de repères sur la notion de culture et d'interculturel, et de renforcement de la confiance
- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.



Des suites possibles

- Faciliter l'appropriation collective du projet
- Renforcer la démocratie et la transparence au sein de l'équipe d'élu-es
- Trouver sa place au sein de l'EPCI
- Bien vivre (dans ou avec) l'opposition
- Travailler à plusieurs

 Maire et adjoint-es, Président-e et Vice-président-e d'EPCI, Délégué-es à la démocratie locale, au lien social, autres élu-es

 de 7 à 15 pers.

 Module de 3 heures

◀ | 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

collectivité

80 €

120 €

180 €

nous contacter

nous contacter

FACILITER L'APPROPRIATION COLLECTIVE DU PROJET

Si le projet politique d'un mandat est collectif, il est important qu'il puisse être partagé pleinement par l'ensemble des élu-es. Il est également souvent intéressant qu'il soit compris et partagé par d'autres acteurs, comme les agents et citoyens. Pour pouvoir porter des projets transversaux et prendre des décisions parfois complexes, l'appropriation collective d'un programme est une étape essentielle.

Comment partager pleinement notre projet politique au sein de l'équipe communale et avec nos partenaires ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Relire les actions programmées par rapport aux valeurs affichées
- Envisager comment donner une dimension transversale aux projets
- Identifier les missions de chacun (élu-es et groupes d'élu-es)
- Savoir quels partenaires impliquer et comment

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu et attentes des élu-es
- ▶ Tester et mettre en situation
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Proposer des outils faciles à appréhender

Programme détaillé

- ▶ Définir les niveaux d'implication des trois cercles d'acteurs (élu-es, agents et citoyens)
- ▶ Faciliter l'appropriation des points forts du programme à partir de la réalisation d'une représentation visuelle
- ▶ Identifier des traductions concrètes possibles
- ▶ Expérimenter différents outils de débat et de décisions stratégiques

Méthode d'évaluation

- ▶ Bilan en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.



Des suites possibles

- Faciliter l'appropriation collective du projet
- Renforcer la culture commune dans l'équipe d'élu-es
- Communiquer efficacement au sein de l'équipe
- Renforcer la démocratie et la transparence dans l'équipe
- Trouver sa place au sein de l'EPCI
- Organiser la mise en œuvre du programme
- Motiver les agents, dépasser les résistances au changement
- Faciliter la participation des habitants

▶ Tous types d'élu-es

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

COMMUNIQUER EFFICACEMENT AU SEIN DE L'ÉQUIPE D'ÉLU-ES

Les Mairies des petites et moyennes communes reçoivent une quantité importante d'informations. Il est souvent difficile de les répercuter à l'ensemble des élu-es, qui pourraient en avoir besoin ou y donner suite. Des tensions peuvent apparaître d'un différentiel d'informations trop important, en interne entre le Maire, les adjoints et les autres conseillers (y compris de la majorité), laissant émerger des malentendus et suspensions, et en externe, retardant la mise en œuvre d'actions utiles à la population.

Améliorer la communication en interne facilite la cohésion de l'équipe d'élus et la satisfaction des habitants.

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Repérer des outils de communication simple au service de l'équipe municipale, pour améliorer la cohésion interne et l'efficacité du mandat
- Repérer quelles informations faire circuler vers qui ? quand ? comment ?
- Proposer quelques outils simples pour eux et leur équipe, pour améliorer la communication interne au service d'un mandat efficace

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes de communication simples.

Programme détaillé

- ▶ Repérer les questions / motivations des participants sur les questions de relation au sein de l'équipe municipale.
- ▶ Introduire les notions de la communication : communiquer quoi ? à qui ? quand ? comment ?
- ▶ Rappeler les notions de priorité et d'urgence

Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Fiche de repères sur la communication au sein d'une équipe
- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.

Ressources

Comment leur dire ? Introduction à la process communication. Gérard Collignon



Des suites possibles

- Renforcer une culture commune dans l'équipe d'élus-es
- Faciliter l'appropriation collective du projet
- Des réunions efficaces

▶ Tout élu-e municipal ou communautaire. Notamment les élu-es de communes de moins de 10 000 habitants.

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

RENFORCER LA DEMOCRATIE ET LA TRANSPARENCE DANS L'ÉQUIPE

En rural, dans près d'un tiers des communes où le Maire se représente, un adjoint monte une liste d'opposition. L'argument le plus fréquent porte sur le manque de démocratie, de transparence, de partage de la décision. La bonne volonté est insuffisante pour assurer un fonctionnement démocratique et transparent.

Comment améliorer les pratiques au sein de l'équipe municipale ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Repérer l'intérêt et les limites à la transparence
- Identifier les besoins de chacun dans l'équipe municipale
- Proposer des évolutions au sein de votre équipe municipale, pour davantage de démocratie et de transparence, sans nuire à l'efficacité tout en conservant une certaine confidentialité

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes de simples

Programme détaillé

- ▶ Donner des repères sur les notions de confiance et d'organisation des responsabilités au sein d'une équipe municipale (donner du sens aux mandats)
- ▶ Comprendre ce qui peut provoquer des insatisfactions
- ▶ Repérer de nouvelles manières d'animer l'équipe municipale de manière transparente, démocratique et efficace.

Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Fiches de repères sur les notions de confiance et de responsabilité.
- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables.

Ressources

www.adels.org

La confiance ? Une clé de la réussite d'un projet collectif. J-Yves Le Turdu



Des suites possibles

- Renforcer une culture commune au sein de l'équipe d'élu-es
- Faciliter l'appropriation collective du projet
- Trouver sa place au sein de l'EPCI
- Bien vivre (dans ou avec) l'opposition
- Travailler à plusieurs
- Que faire de mon pouvoir d'élu-e local-e ?

▶ Maire et adjoint-es, Président-e et Vice-président-e d'EPCI, Délégué-es à la démocratie locale, au lien social...
Autres élu-es, notamment de communes < 10000 habitants, ou EPCI < 30000 habitants.

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum.
Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

TROUVER SA PLACE AU SEIN DE L'EPCI

Les EPCI voient leurs compétences s'accroître et incite les communes à poursuivre le développement de mutualisations intercommunales.

Pour autant, en tant qu'élu-e municipal, il n'est pas évident d'identifier son rôle à cet échelle et de déterminer les articulations nécessaires avec son projet politique.

Des rivalités peuvent exister entre communes rurales et centres urbains, des incompréhensions peuvent apparaître entre les élu-es siégeant dans l'EPCI et ceux présents uniquement à la commune.

Comment exister au sein de l'EPCI et faire vivre un projet territorial commun ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- S'approprier de façon collective le territoire de l'EPCI
- Identifier l'articulation entre les mandats d'élu-e communal et communautaire

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu et attentes des élu-es
- ▶ Tester et mettre en situation
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Proposer des outils faciles à appréhender
- ▶ Faire intervenir des témoins au besoin

Programme détaillé

- ▶ Rendre lisibles les articulations de compétences entre les différents échelons territoriaux
- ▶ Cartographier collectivement le territoire de l'EPCI pour une meilleure compréhension des enjeux
- ▶ Faire le point sur les réformes en cours
- ▶ Mettre en œuvre la complémentarité des mandats intercommunaux et communaux.

Méthode d'évaluation

- ▶ Bilan en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité



Des suites possibles

- Renforcer la culture commune dans l'équipe d'élu-es
- Faciliter l'appropriation du projet collectif
- Communiquer efficacement au sein de l'équipe
- Renforcer la démocratie et la transparence dans l'équipe

▶ Élu-es communautaires et autres élu-es

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

BIEN VIVRE (DANS OU AVEC) L'OPPOSITION

Toute collectivité de + 1 000 habitants est désormais susceptible d'avoir une équipe municipale composée d'une majorité et d'une opposition organisées. Cela peut être aussi le cas dans les petites communes.

Quelle place pour l'opposition dans le mandat lorsqu'on est dans la majorité ?

Comment effectuer un mandat utile lorsqu'on est dans l'opposition ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Mettre des mots sur ce qui est entendu derrière « majorité » et « opposition »
- Repérer la nature des conflits que vous vivez
- Définir une manière d'être avec l'opposition ou dans l'opposition de la manière la plus utile possible, pour la collectivité et ses habitants

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes de simples.

Programme détaillé

- ▶ Identifier les représentations de majorité et d'opposition
- ▶ Notions de conflits : identifier la nature différente des conflits
- ▶ Notions de pouvoir, entre toute-puissance et impuissance
- ▶ Utiliser la force du désaccord pour avancer.

Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.

Ressources

Comment leur dire? Gérard Collignon

Les paroles sont des fenêtres... ou bien des murs.

Marshall Rosenberg



Des suites possibles

- Renforcer une culture commune dans l'équipe d'élu-es
- Renforcer la démocratie et la transparence dans l'équipe

 Tout élu-e, de la majorité ou de l'opposition. Les groupes peuvent même être composés d'élu-es de la majorité et de l'opposition d'une même collectivité, dans une recherche de méthode de travail en commun.

 de 7 à 15 pers.

 Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

ORGANISER LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Lors de la campagne électorale, en tant que candidats, vous avez présenté un programme, des projets, des priorités à réaliser durant le mandat. Une fois élu-es, vous souhaitez les mettre en œuvre, d'une part parce que cela vous semble utile pour le territoire, et par respect de la parole donnée. Pour autant, traduire en actes est parfois compliqué.

Comment définir les priorités ? Comment s'organiser entre l'exécutif et les autres élu-es ? Quelles difficultés seront à surmonter ? Comment se donner un maximum de chances pour réaliser ce qui a été prévu ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Discerner les différentes facettes qui définissent une priorité
- Savoir comment identifier vos atouts et vos faiblesses pour réussir un projet
- Articuler l'implication des différents élu-es sur les projets
- Planifier les priorités et leurs étapes
- Penser l'articulation entre les différents projets

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes de simples.

Programme détaillé

- ▶ Notions autour de l'ingénierie de projet, des priorités
- ▶ Décortiquer vos projets autour à travers plusieurs filtres : priorité, faisabilité, intérêt...
- ▶ Ébaucher un plan d'action
- ▶ Définir une organisation mobilisatrice et efficace

Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le

module.

Documents remis

- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.



Des suites possibles

- Faciliter l'appropriation collective du projet
- Déléguer
- Faciliter la participation des habitants

▶ Tous types d'élu-es, de préférence issu-es de la même collectivité. Notamment Maire et Adjoint-es

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

DES RÉUNIONS EFFICACES

L'élu-e est sollicité par de nombreuses réunions municipales, communautaires, dans des organismes divers, avec des habitants et corps intermédiaires... Au-delà du temps passé, l'élu-e peut avoir l'impression de perdre son temps, de ne pas arriver à partager avec les autres élu-es, de ne pas se centrer sur le projet d'équipe.

Comment définir et organiser des réunions efficaces ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Identifier les différents types de réunions
- Apprendre à préparer, organiser et animer une réunion

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes de simples.

Programme détaillé

- ▶ Nommer les représentations des participants par rapport aux réunions : pour quoi faire ? comment ?
- ▶ Rendre visible les différents types de réunions
- ▶ Adapter l'organisation et l'animation d'une réunion en fonction de son objet
- ▶ Proposer quelques outils simples pour améliorer les temps de réunion

Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Fiche de repères sur des réunions efficaces
- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.

Ressources

Des réunions efficaces, Charles Maccio

Prendre des décisions collectives. Tony Noce



Des suites possibles

- Communiquer efficacement au sein de l'équipe d'élu-es
- Animer différentes réunions
- Maîtriser son temps pour un mandat efficace

▶ Tous types d'élu-es.

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ | 000 habitants

◀ | 5 000 habitants

▶ | 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

ANIMER DIFFÉRENTES RÉUNIONS

L'élu-e est amené-e à animer différentes réunions, publiques (réunion d'information, concertation sur un projet...) ou plus restreintes (commission, conseil de quartier...). Les avis contradictoires, les urgences... peuvent amener des situations inattendues, conflictuelles, génératrices de stress ou stériles (sans parole des participants). Trouver une posture d'animateur-trice peut faciliter la dynamique constructive d'une réunion.

Comment être à l'aise dans l'animation de réunions ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Identifier les différentes étapes nécessaires au bon déroulé d'une réunion
- Situer la place de l'animateur-trice dans un groupe
- Savoir utiliser quelques outils d'animation en fonction de la situation
- Permettre de dépasser ses craintes, agir sur les postures individuelles

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu et attentes des élu-es
- ▶ Tester et mettre en situation
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Proposer des outils faciles à appréhender

Programme détaillé

- ▶ Les attentes et besoins des participant-es
- ▶ Les rôles de l'animateur-trice
- ▶ Les différentes façons de les exercer
- ▶ Résolution collective de situations problématiques
- ▶ Les étapes d'une réunion et les outils mobilisables

Méthode d'évaluation

- ▶ Bilan en fin de formation
- ▶ Contact 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Descriptif des outils en fonction des objectifs recherchés

Ressources

Plaisir d'être en réunion, Béatrice Poncin



Des suites possibles

- ▶ Des réunions efficaces
- ▶ Déléguer



▶ Tous types d'élu-es.

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

DÉLÉGUER

Votre équipe a présenté pour mettre en œuvre des projets sur votre territoire. Entre le quotidien, les imprévus et l'avancée de votre projet, vous éprouvez des difficultés à avancer.

Comment déléguer aux autres élu-es ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Appréhender une méthode projet
- Identifier ce qui peut être délégué
- Organiser des délégations claires pour les élu-es de votre équipe / commission.

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes de simples

Programme détaillé

- ▶ Présenter la méthode « projet »
- ▶ Organiser le pouvoir d'agir
- ▶ Apprendre à déléguer, définir une mission et l'évaluer

Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Fiches de repères sur la notion de besoins d'un groupe, sur la notion de pouvoir, sur la notion de mandat et de responsabilité
- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.

Ressources

La société malade de la gestion, Vincent de Gauléjac
Réapprendre à coopérer, Hervé Gouil



Des suites possibles

- Organiser la mise en œuvre du programme
- Animer différentes réunions
- Maîtriser son temps pour un mandat efficace

▶ Maires, adjoint-es, Président-es et Vice-président-es d'EPCI. Autres élu-es

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum.
Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ | 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

TRAVAILLER À PLUSIEURS

Être élu-e demande d'assumer de nombreuses responsabilités et le sentiment de solitude peut être présent.

Il n'est pas évident de travailler en coopération avec des personnes incarnant d'autres fonctions (comme les agents), d'autres échelles de territoires (comme intercommunalité mais aussi les autres échelons territoriaux) ou ayant des niveaux d'implication différents (élu-es non délégués)...

Les interactions de l'élu-e avec d'autres acteurs sont permanentes, mais sans être forcément bien vécues.

Comment trouver sa place au sein d'un travail collectif et comment arriver à travailler avec des personnes différentes ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Situer votre place dans différents types de groupes de travail
- Repérer des avantages et des limites à la coopération
- Utiliser des outils collaboratifs en fonction de vos besoins

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu et attentes des élu-es
- ▶ Tester et mettre en situation
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Proposer des outils faciles à appréhender

Programme détaillé

- ▶ Partager de représentations autour du travail à plusieurs
- ▶ Identifier ses envies, besoins, craintes, savoirs-faire ou savoirs-être liés au travail collectif
- ▶ Élaborer son profil-type, identifier avec qui c'est plus ou moins facile de travailler
- ▶ Résoudre des situations problématiques
- ▶ Tester des outils mobilisables

Méthode d'évaluation

- ▶ Bilan en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.



Des suites possibles

- Renforcer la démocratie et la transparence au sein de l'équipe
- Déléguer
- Motiver les agents, dépasser les résistances au changement

▶ Tous types d'élu-es.

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

MAÎTRISER SON TEMPS POUR UN MANDAT EFFICACE

Entre les sollicitations des habitants et la multiplication des réunions, l'élu-e a parfois du mal à « faire surface ». D'autant qu'il (elle) doit conjuguer son mandat avec sa vie professionnelle, familiale.

Comment mieux organiser son temps individuellement et collectivement ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Maîtriser quelques repères sur la question du temps, individuel et collectif
- Identifier des moyens pour mieux s'organiser dans son mandat, et que la vie d'élu-e soit moins consommatrice de temps

✂ Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes simples

☰ Programme détaillé

- ▶ Rendre visible les représentations par rapport au temps
- ▶ Identifier des pratiques des participants
- ▶ Rappeler les notions d'urgence et de priorité
- ▶ Appropriation de quelques outils simples pour améliorer sa relation au temps

☑ Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

📄 Documents remis

- ▶ Fiche de repères sur le rapport culturel et personnel au temps
- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables au sein de la collectivité



Des suites possibles

- Communiquer efficacement au sein de l'équipe d'élu-es
- Des réunions efficaces
- Déléguer



▶ Tous types d'élu-es.

👥 de 7 à 15 pers.

⌚ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ | 000 habitants

◀ | 000 habitants

▶ | 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

QUE FAIRE DE MON POUVOIR D'ÉLU-E LOCAL-E ?

Se présenter aux élections, c'est croire au pouvoir de changer des choses. Pour autant, chacun de nous sait qu'il est insuffisant d'être élu-e pour changer en profondeur ce qu'on souhaiterait. Le regard sur d'autres acteurs qui ont du pouvoir nous interpelle : abus de pouvoir, autoritarisme, trop consensuel, abandonné...

Maintenant élu-e local-e, quel sens donner au pouvoir ? Comment utiliser au mieux mon pouvoir par rapport à ce qui me semble important ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Donner du sens au mot « pouvoir » en général, et à votre manière de vivre le pouvoir
- Mieux utiliser votre pouvoir entre toute-puissance et impuissance tant au sein de l'équipe municipale (ou communautaire) qu'avec des acteurs externes (habitant-es, entreprises, associations...)

Méthode pédagogique

- ▶ Partir des représentations et du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Analyser les pratiques
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes de simples

Programme détaillé

- ▶ Exercices de représentation autour du pouvoir
- ▶ Définition des termes autour du pouvoir et repères pour identifier dans quel « registre » de pouvoir on se situe.
- ▶ Notion de rôle et de mandat, qui permet de cadrer le pouvoir
- ▶ Mise en situation

Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.

Ressources

www.ieccc.org



Des suites possibles

- Renforcer la démocratie et la transparence dans l'équipe
- Travailler à plusieurs
- Motiver les agents, dépasser les résistances au changement
- Faciliter la participation des habitant-es
- Construire une politique de la vie associative
- Penser l'emploi par la coopération sur le territoire

▶ Tous types d'élu-es.

⊙ Module de 3 heures.

 de 7 à 15 pers.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

80 €

120 €

180 €

nous contacter

FACILITER LA PARTICIPATION DES HABITANT-ES

Des élu-es souhaitent renforcer la participation des habitant-es, pour les associer aux décisions, éviter certaines critiques, développer le sens civique... Pour autant, cela demande de bien définir ce que l'on souhaite faire, et de choisir les bons « outils » pour le faire.

Comment faciliter la participation des habitant-es ?

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- ▶ Donner du sens à une démarche participative initiée par des élu-es sur un territoire
- ▶ Repérer différentes manières de faire participer les habitant-es : des « outils » en fonction des besoins

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes simples.

Programme détaillé

- ▶ Repérer les différentes manières d'envisager la participation des habitant-es : informer, consulter, associer, co-décider...
- ▶ Identifier les attentes et les réactions de la population
- ▶ Expérimenter différents outils d'animation d'une démarche participative
- ▶ Positionner la place des élu-es dans une démarche participative

Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module

Documents remis

- ▶ Fiche de repères sur l'interculturel et la confiance
- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.

Ressources

www.adels.org
<http://pouvoirdagir.fr>
 La participation, Le Pavé



Des suites possibles

- ▶ *Que faire de mon pouvoir d'élu-e local-e ?*
- ▶ *Construire une politique de la vie associative*
- ▶ *Penser l'emploi par la coopération sur le territoire*

▶ Président-es et Vice-président-es d'EPCI, délégué-es à la démocratie locale, au lien social... Autres élu-es

 de 7 à 15 pers.

⊙ Module de 6 heures, prévu sur une journée. Peut être fractionné en 2 ½ journées dans un délai de 1 mois maximum. Possibilité de module d'initiation de 3 heures, permettant d'aborder le sujet, mais avec moins de mises en situation et de pistes d'amélioration.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter



Axe 3

Faire de la citoyenneté un levier de développement

Pour ce 3^e axe, notre offre propose deux formations thématiques modulaires :

Dialoguer avec les citoyens :

- Initiation à l'intelligence collective
- Préparer une rencontre avec les citoyen-nes
- Préparer et animer une rencontre participative sous la forme d'un world café
- Atelier de construction de désaccord

Intégrer la dimension habitante dans un projet d'Habitat

INITIATION À L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Le dialogue avec les parties prenantes est un des piliers de la mise en œuvre des politiques de développement durable sur le territoire. Cela implique de pouvoir travailler dans un esprit constructif avec des personnes d'horizons multiples. Pour que chacun-e s'exprime et qu'émerge l'intelligence collective, il est nécessaire de poser des conditions de travail sécurisantes pour tous. Cette journée est l'occasion d'en faire l'expérience.

Comprendre et expérimenter les conditions d'émergence de l'intelligence collective.

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Acquérir une compréhension des processus d'Intelligence Collective et l'éprouver par l'expérience grâce à des exercices pratiques et des simulations
- Explorer les conditions de sécurité des participant-es dans un groupe permettant l'émergence de l'Intelligence Collective et expérimenter la co-création de règles de communication et de fonctionnement communes et décidées par le groupe
- Expérimenter plusieurs processus d'intelligence collective (élaboration d'une proposition prête à la décision, faire un choix ensemble...)
- Appréhender les spécificités liées à la posture d'animation

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu des élu-es
- ▶ Apporter des repères théoriques réutilisables
- ▶ Animer des exercices de mise en situation
- ▶ Proposer des outils et méthodes simples.

Programme détaillé

- ▶ Repérer les questions des participant-es
- ▶ Préciser les notions de représentations, d'interculturel et de confiance
- ▶ Expérimenter des outils d'analyse et de renforcement d'un sentiment de culture partagée / de dynamique de groupe.

Méthode d'évaluation

- ▶ Grille d'évaluation en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module

Documents remis

- ▶ Document de support reprenant le déroulé de la formation, une explication des grandes notions et des fiches techniques



Des suites possibles

- Préparer une rencontre avec des citoyen-nes
- Préparer et animer une rencontre sous la forme d'un world café
- Atelier de construction de désaccord

▶ Tous types d'élu-es

⊙ Module de 1 journée.

 de 7 à 15 pers.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

120 € (160 € 2x½ J)

180 € (240 € 2x½ J)

260 € (360 € 2x½ J)

nous contacter

PRÉPARER UNE RENCONTRE AVEC DES CITOYEN-NES

Les rencontres entre élu-es et citoyen-nes sont le plus souvent organisées de façon très classique avec d'un côté les citoyen-nes et de l'autre les élu-es. Ce type de rencontre répond rarement aux objectifs dans la mesure où chacun-e reste dans sa propre posture et la logique qui se développe est plus celle du débat, de la contradiction que de la coconstruction.

Cette formation propose d'aborder la préparation d'une rencontre un peu autrement et ouvre sur d'autres formats possibles.

Définir un format à partir d'une compréhension fine des intentions et objectifs, pour allier le fond et la forme.

OBJECTIFS : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de

- Avoir une vision affinée de votre contexte
- Vous poser les bonnes questions qui permettent de définir un format de rencontre et d'inviter les bonnes personnes
- Travailler finement sur les objectifs et les intentions
- Avoir une visibilité sur des formats innovants

Méthode pédagogique

- ▶ Partir du vécu et attentes des élu-es
- ▶ Tester et mettre en situation
- ▶ Proposer des outils faciles à appréhender

Programme détaillé

- ▶ Échanges sur les pratiques
- ▶ Pourquoi rencontrer des citoyen-nes
- ▶ Comment préparer ? Quelles questions se poser ? Qui impliquer ?
- ▶ Travail sur les intentions et les objectifs pour définir le format
- ▶ La notion de démarche
- ▶ La restitution

Méthode d'évaluation

- ▶ Bilan en fin de formation
- ▶ Contact téléphonique ou courriel 2 mois après la formation pour identifier l'impact de la formation sur les élu-es qui ont suivi le module.

Documents remis

- ▶ Rappel des outils présentés durant l'action de formation, réutilisables dans la collectivité.



Des suites possibles

- *Initiation à l'intelligence collective*
- *Préparer et animer une rencontre sous la forme d'un world café*
- *Atelier de construction de désaccord*

▶ Tous types d'élu-es

⊙ Module de ½ journée.

 de 7 à 20 pers.

◀ 1 000 habitants

◀ 5 000 habitants

▶ 5 000 habitants

Intra-collectivité

80 €

120 €

180 €

nous contacter

Tout savoir sur le droit à la formation des élu-es

Retour aux sources : la loi du 3 février 1992, modifiée par la loi du 31 mars 2015

La loi du 3 février 1992 portant création du « statut de l'élu » a eu plusieurs effets dont celui d'instituer un véritable droit à la formation.

Ce nouveau droit, individuel, est ouvert à l'ensemble des élu-es de toutes les collectivités locales et regroupements, sans restriction. L'élu-e détermine librement le thème et le lieu de la formation, l'organisme qui le dispense, quel que soit son statut au sein de sa collectivité (majorité ou opposition).

La formation doit permettre à l'élu-e de développer des compétences liées à celles de sa collectivité, qu'il-elle soit le-la titulaire en exercice ou non. Exemple : un-e conseiller-e municipal-e peut décider de se former sur les questions de vie associative (qui font parties des compétences des conseils municipaux) sans être forcément en charge de cette délégation.

L'inscription au budget des dépenses de formation

L'article L.2123-12 du Code des collectivités territoriales stipule que les membres d'un conseil municipal « ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions ».

Chaque assemblée doit « délibérer sur l'exercice du droit à formation de ses membres dans les trois mois qui suivent son renouvellement ». La mise en œuvre du droit à formation de l'élu-e s'inscrit dans le cadre du budget annuel. Le montant des dépenses à inscrire « ne peut excéder 20% du montant total des crédits ouverts au titre des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus de la collectivité ».

NOUVEAUTÉ 2016 : la loi impose une formation obligatoire au cours de la première année de mandat pour un-e élu-e local-e ayant reçu une délégation. Cette mesure s'applique aux communes de plus de 3500 habitants ainsi qu'aux conseils départementaux et régionaux.

NOUVEAUTÉ 2016 : en plus du plafond de 20%, il existe désormais un plancher des dépenses de formation de 2% du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux élus de la collectivité.

À NOTER : les dépenses non consommées durant l'année peuvent être affectées en totalité au budget de l'exercice suivant (sauf s'il s'agissait de l'année de renouvellement de l'assemblée délibérante).

Nombre de jours et prise en charge

Tout-e élu-e salarié-e a droit à un congé de formation de 18 jours par mandat, quel que soit le nombre de mandats détenus. Le coût de la formation est assumé par la collectivité où siège l'élu-e. Il comprend les frais d'enseignement, de déplacement et de séjour, ainsi que la compensation de la perte de rémunération de l'élu-e parti-e en formation. Mais la compensation à laquelle l'élu-e a droit est limitée à 1,5 fois la valeur horaire du smic dans la limite de 18 jours par mandat (par extension, cette modalité s'applique aussi aux non salarié-es). À noter que cette compensation est imposable.

À NOTER : certaines petites communes peuvent recevoir une dotation particulière « élu local » (2812 € par commune bénéficiaire en 2015). Pour savoir si votre commune est éligible pour toucher cette dotation, consultez cette page : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/dotation-elu-local>

Un dernier point : une formation en interne d'une équipe d'élu-es peut avoir lieu en dehors du cadre de prise en charge de la loi de 1992 (il s'agit alors d'une prestation financée par le budget de la collectivité dans le cadre des marchés publics). Ex : formations collectives (équipes municipales, ou pouvant mixer élu-es et agents) ; formations prises en charge en-dehors du plafond de 20%.

NOUVEAU : la loi de mars 2015 institue un droit individuel à la formation (DIF), utilisable par l'élu-e pour acquérir une formation hors mandat. Elle indique que « la mise en œuvre du droit individuel à la formation relève de l'initiative de chacun des élus et peut concerner des formations sans lien avec l'exercice du mandat ». Attente des décrets d'application courant 2016.



Mieux connaître Oxalis

Oxalis scop est une coopérative d'entrepreneur-es créée en 1997. Elle rassemble plus de 200 entrepreneur-es réparti-es sur tout le territoire national, ainsi qu'une équipe support d'une quinzaine de membres. Son siège se situe à Aix-les-Bains en Savoie et sept établissements régionaux lui sont rattachés. La force d'Oxalis repose sur la très grande diversité d'activités et de champs d'expertise de ses entrepreneur-es, impliqué-es dans une soixantaine de métiers différents, notamment autour de l'accompagnement et du management des organisations, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat, de la communication orale et écrite, de l'environnement, du design et de la culture..

Au-delà de la quinzaine de formateur-es rattaché-es à Oxalis Formation élu-es, c'est aussi une centaine de professionnel-les d'Oxalis qui interviennent auprès des collectivités territoriales pour les appuyer dans leurs projets pour des missions d'accompagnement, de conseil, de communication, d'ingénierie, d'assistance, etc.

Pour en savoir plus : www.oxalis-scop.fr/recherchez-un-entrepreneur-e

Notre équipe Oxalis Formation élu-es est à votre service



Jean-Yves **LE TURDU**

Coordinateur pédagogique

Formateur référent axe 1

(Renforcer l'intelligence relationnelle dans l'équipe municipale...)

jy.leturdu@oxalis-scop.org



Isabelle **EON**

Formatrice référente axe 2

(S'engager pour l'égalité)

i.eon@oxalis-scop.org



Céline **PORET**

Formatrice référente axe 3

(Faire de la citoyenneté un levier de développement)

c.poret@oxalis-scop.org



Christophe **BELLEC**

Coordinateur développement

c.bellec@oxalis-scop.org



Sandrine **GREZE**

Assistante administrative

s.greze@oxalis-scop.org

Et pour découvrir l'ensemble de l'équipe des formateur-trices, rendez-vous sur notre site :

www.formationelus.oxalis-scop.fr

